



**Projet d'Atténuation des Risques Epidémiques de la COVID-19 dans la Commune de Kloti 1 (AREK)**

**STOP COVID-19**



**Portez correctement les masques de protection**

Tout ensemble contre COVID-19 dans la Commune de Kloti 2

**APPELEZ 111**



**Lavage des mains un geste simple qui sauve des vies**

**APPELEZ 111**

# RAPPORT FINANCIER 2020



Chers Membres,

Le rapport suivant relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2020 se base sur les comptes annuels préparés par l'experte comptable de l'association, Mme Marjorie Euzière de la société EEC, que nous remercions ici.

L'association continue de progresser en termes d'activités en 2020 avec des produits passant de 1 453,8 K. EUR en 2019 à 1 569,3 K. EUR en 2020, soit une variation de 8%.

Nos charges opérationnelles se montent à 1479,1 K.EUR mais comme chaque année, ce chiffre ne reflète pas la réalité de nos activités car il inclut des reports en fonds dédiés de 219,5 K. EUR. Après retrait de ces montants, nos dépenses ont effectivement été de 1259,6 K. EUR contre 938.1 K. EUR en 2019, soit une augmentation de 34%.

Pour la deuxième année consécutive, le financement total reçu des financeurs publics et privés excède le million d'EUR (1 349,3 K. EUR), avec une hausse de 20% des fonds publics. La crise COVID-19 n'a pas affecté les finances d'Experts - Solidaires pour le moment et les bailleurs montrent leurs confiances dans l'association.

Les charges de personnels augmentent de 6% en raison d'une augmentation salariale, de la prime de pouvoir d'achat et de charges de stagiaire et de volontaire au siège de l'association.

Le résultat de l'année 2020 est de 90,2 K. contre 42,5 K. EUR en 2019, soit une hausse de 112%. Ceci s'explique principalement par une prise en compte de frais de structure qui avaient été prudemment retardés.

Le bilan Actif-Passif de fin d'année est stable, à 745,4 K. EUR, dont une part importante de liquidités financières pour réaliser nos activités (482,9 K. EUR.).

Ce bilan montre que l'activité de l'association continue de se consolider, les fonds propres atteignant 221 K. EUR (+41%). Les valorisations d'expertise et de bénévolat ont à nouveau augmenté en 2020 (+8%), ceci reflétant notamment l'augmentation de nos activités de terrain et l'engagement de nos experts.

Les comptes de l'année ont été validés par le Cabinet Menon, que nous remercions pour son analyse.

Eloïse Dougère

Trésorière

Tableau de comparaison des indicateurs 2019 – 2020

Evolution des indicateurs 2019-2020 en K. EUR	2019	2020	Variation	Variation en %
Bilan	748,9	745,4	- 3,6	0%
Fonds associatifs	130,9	221,0	90,1	69%
Total Produits	1 453,8	1 569,3	115,5	8%
Report de ressources années antérieures	292,0	220,0	- 72,0	-25%
Recettes de l'année	1 161,8	1 349,3	187,5	16%
Résultat (excédent de gestion)	42,5	90,2	47,7	112%
Charges enregistrées	1 411,2	1 479,2	68,0	5%
Reports en fons dédiés	473,1	219,5	- 253,6	-54%
Charges de l'année	938,1	1 259,7	321,6	34%
Dont charges de personnel	154,8	163,7	8,8	6%
Disponibilité à fin d'année	482,9	482,9	0,0	0%
Expertise valorisée	56,2	60,6	4,4	8%

## SOMMAIRE

---

UTILISATION DES RESSOURCES .....	4
NOS PRODUITS .....	5
NOS SOURCES DE FINANCEMENT .....	6
NOS CHARGES .....	8
REPARTITION PAR PAYS .....	9
REPARTITION PAR THEMATIQUE .....	10
EXCEDENT DE GESTION .....	11
ACTIF .....	12
PASSIF .....	13
VALORISATIONS D'EXPERTISE .....	14
PARTENAIRES FINANCIERS ET DONATEURS .....	15

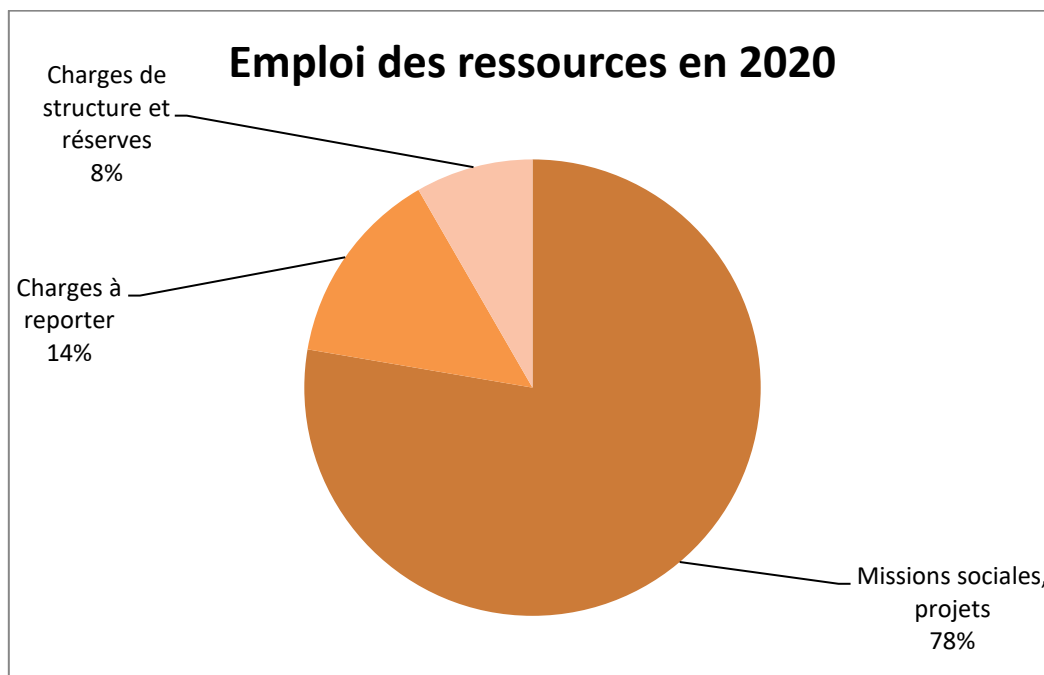
## UTILISATION DES RESSOURCES

Les produits en 2020 se montent à 1 569,4 K. EUR dont 316,6 K.EUR sont des reports de l'année 2019. Les charges de projets sont de 1 219,1 K.EUR et les charges à reporter de 219,5 K.EUR, sur des projets pluriannuels. Nos frais indirects et les réserves se montent au total à 8,3% des produits de l'année.

Tableau d'utilisation des ressources en 2020

Répartition des ressources en 2020	Montant K.EUR	%
Missions sociales, projets	1 219,1	77,7%
Charges à reporter	219,5	14,0%
Charges de structure et réserves	130,7	8,3%
<b>Total</b>	<b>1 569,4 €</b>	<b>100 %</b>

Graphe d'utilisation des ressources en 2020



## NOS PRODUITS

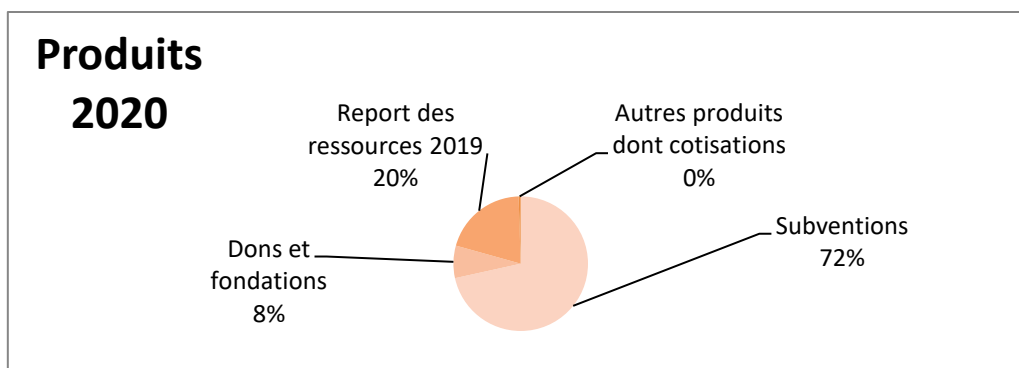
Les montants des subventions effectivement reçues sont de 1 122,8 KEUR soit 20% de plus qu'en 2019. Pour la deuxième année consécutive, Experts-Solidaires passe la barre du million d'EUR de subventions reçues dans l'année, ce qui exprime la confiance que nous font les bailleurs de fonds, qu'ils soient publics ou privés.

Les subventions publiques sont donc toujours largement majoritaires dans notre fonctionnement, qu'elles viennent de l'état ou des collectivités locales (communes ou intercommunalités). Ceci reflète une réalité de terrain à savoir qu'Experts-Solidaires est aujourd'hui très orienté, notamment dans le domaine de l'eau, vers du soutien à des coopérations décentralisées. Les dons de privés, de fondations ou d'entreprises représentent 122,1 K.EUR, soit 8% de nos recettes de l'année.

Tableau des produits

Produits de l'année 2020	Montant K. EUR
Subventions	1 122,8
Dons et fondations	122,1
Report des ressources 2019	316,6
Cotisations	3,1
Prestation de service	1,1
Reprise provisions, transferts de charges	2,7
Produits financiers	0,9
<b>Total Produits 2020</b>	<b>1 569,3 €</b>

Graphe de répartition des produits



L'évolution des ressources de l'association se poursuit sans que ceci soit dictée par une logique de croissance, l'évolution de l'association étant clairement plus orientée sur la qualité des projets et la proximité avec les acteurs locaux que sur le volume d'activités.

Tableau d'évolution des produits depuis 2013

Année	Produits en K.EUR
2013	43,1
2014	148,9
2015	297,9
2016	495,3
2017	588,2
2018	978,4
2019	1 453,8
<b>2020</b>	<b>1 569,3 €</b>

## NOS SOURCES DE FINANCEMENT

---

Malgré l'épidémie de COVID, l'association n'a pas connu d'incidence de financement car la plupart des engagements avaient été prévus antérieurement.

En 2020, nous avons reçu 1 296 K.EUR (hors cotisations et produits financiers) de fonds en provenance de partenaires publics ou privés, sur la base des sources suivantes :

**Collectivités** : Les communes et les EPCI sont les plus représentés dans notre financement, mais une grande part du financement qu'ils nous octroient provient des Agences de l'Eau. En tant qu'EPCI, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est notre partenaire financier le plus important (presque 40% de notre budget total) dans le cadre du mécanisme de subvention Oudin-Santini qui permet de prélever 1% des recettes du service d'eau pour des actions de solidarité internationale. Les autres collectivités et intercommunalités partenaires sont indiquées à la fin de ce rapport. Nous les remercions.

**Départements** : Les départements du Finistère et de l'Hérault, respectivement sur un projet d'eau potable à Madagascar et un projet de tourisme rural au Maroc, sont deux partenaires fidèles.

**Régions** : Plusieurs régions interviennent en appui de nos projets, la région Bretagne via le département du Finistère, la région Occitanie sur le projet de valorisation des insectes au Bénin, la région PACA sur des projets en Palestine, la région Hauts-de-France sur le projet d'électrification d'Antranokarany.

**L'Etat** : Du point de vue des agences d'état, les agences de l'eau (agence de bassin) sont très présentes dans nos activités, notamment au travers des collectivités. L'Agence Française de Développement est le financeur étatique le plus important, auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du projet de gestion intégrée de la ressource en eau en Palestine.

**Les fondations**, notamment les fondations EDF, le Fonds Synergie Solaire et les entreprises (COMECA) sont des acteurs financiers d'importance dans les projets d'énergie. Dans le domaine de l'eau, nous recevons le soutien régulier de la fondation SIWA-FGTO.

**Dons privés** : La campagne de dons privés de cette année a été orientée vers le projet de gestion des déchets d'Ambohimanambola, et a permis de collecter 23,4 K.EUR, à cheval sur 2020 et 2021.

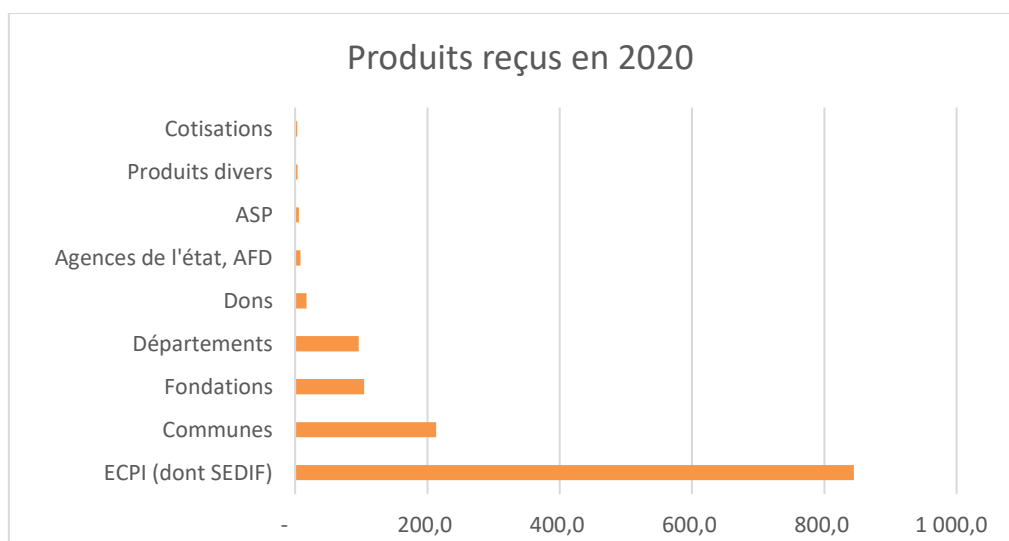
**Les cotisations** se montent cette année à 3 KEUR, ce qui est beaucoup mieux qu'en 2020 et nous permet désormais de couvrir les adhésions de l'association aux réseaux auxquels elle adhère (Coordination Sud, Territoires Solidaires, PS-Eau, AquaValley, Occitanie Coopération, SO Coopération)

**Economes- Solidaires** : La déception de l'année vient du programme Economes Solidaires, qui a été suspendu en raison de la crise COVID, même si la campagne de vidéos sur Tik Tok, a été un grand succès (29 millions de vues). Une refonte de ce programme sera nécessaire.

*Tableau de répartition des fonds reçus*

Sources de fonds reçus	Montant en K.EUR	Fonds Publics	Fonds Privés
EPCI (dont SEDIF)	844,6	844,6	
Communes	213,2	213,2	
Fondations	104,4		104,4
Départements	96,0		96,0
Dons	17,4		17,4
Agences de l'état, AFD	8,2	8,2	
ASP	5,8	5,8	
Produits divers	3,9	3,9	
Cotisations	3,4		3,4
<b>Total</b>	<b>1 296,9</b>	<b>1 075,8</b>	<b>221,2</b>
%		83%	17%

*Graphe de l'origine des fonds*



## NOS CHARGES

---

Cette année, nos charges se montent à 1 479,1 K.EUR. Si on retire les fonds à reporter (219,5 K.EUR), les charges applicables à cette année sont de 1 259,6 K.EUR soit une augmentation de 34% par rapport à 2019 (938 K.EUR).

Nos charges sont essentiellement composées de services sur le terrain, de prestations des bureaux d'études, de construction d'infrastructures, de déplacements ainsi que de salaires. La majeure partie concerne le financement de réseaux d'eau et d'électrification, que nous réalisons avec nos partenaires locaux

Les salaires correspondent aux trois salariés employés directement par Experts-Solidaires, mais aussi aux volontaires et stagiaires sur le terrain et au siège (6 en tout en 2020). Malgré le COVID, nous n'avons quasiment pas fait appel au chômage partiel, seulement 1,5 K.EUR de dédommagement de nos activités ont été demandés dans le cadre du COVID.

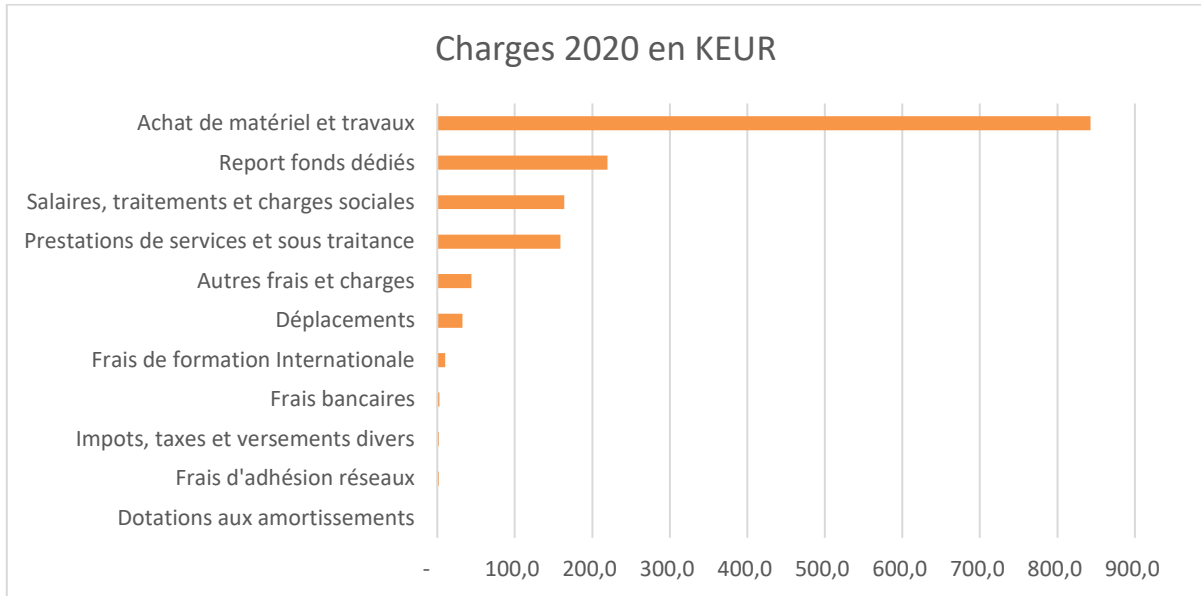
A noter que désormais l'association compte trois personnes en contrat de prestation pour la gestion de projets, Thomas Cazalis - responsable de nos activités agricoles, et Nicolas Livache - responsable des projets d'énergie et Aude Lazzarini, chargée de projet Eau Potable, dont les rémunérations sont liées aux projets. Leur rémunération apparaît donc dans les services extérieurs et non dans la ligne salaires.

*Tableau des charges de l'année 2020*

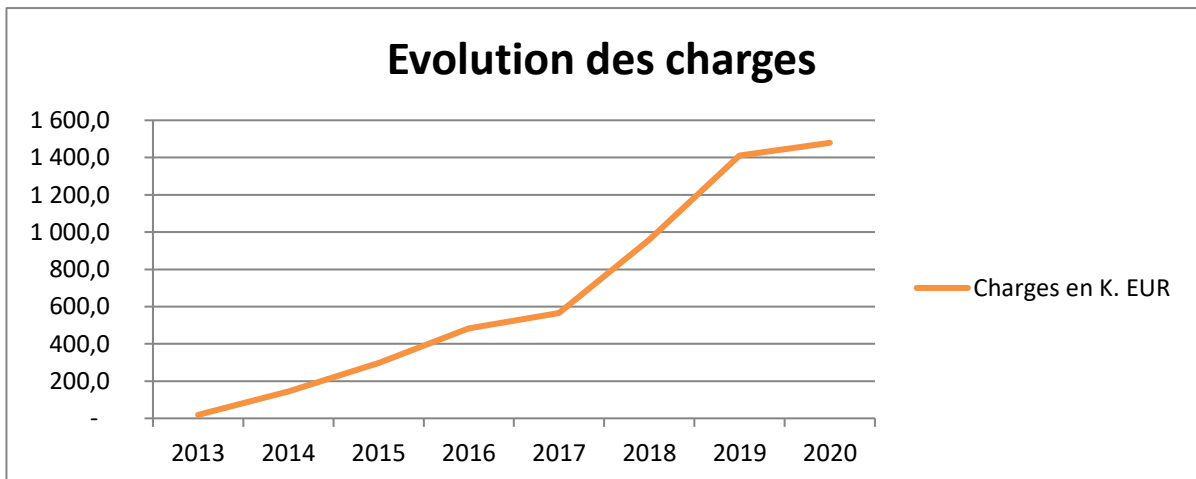
<b>Charges de l'année 2020</b>	<b>K. EUR</b>
Dotations aux amortissements	0,6
Frais d'adhésion réseaux	2,1
Impôts, taxes et versements divers	2,1
Frais bancaires	2,8
Frais de formation Internationale	10,4
Déplacements	32,4
Autres frais et charges	44,2
Prestations de services et sous-traitance	158,8
Salaires, traitements et charges sociales	163,6
Report fonds dédiés	219,5
Achat de matériels et travaux	842,6
<b>Total</b>	<b>1 479,1 €</b>



Graphe de répartition des charges 2020



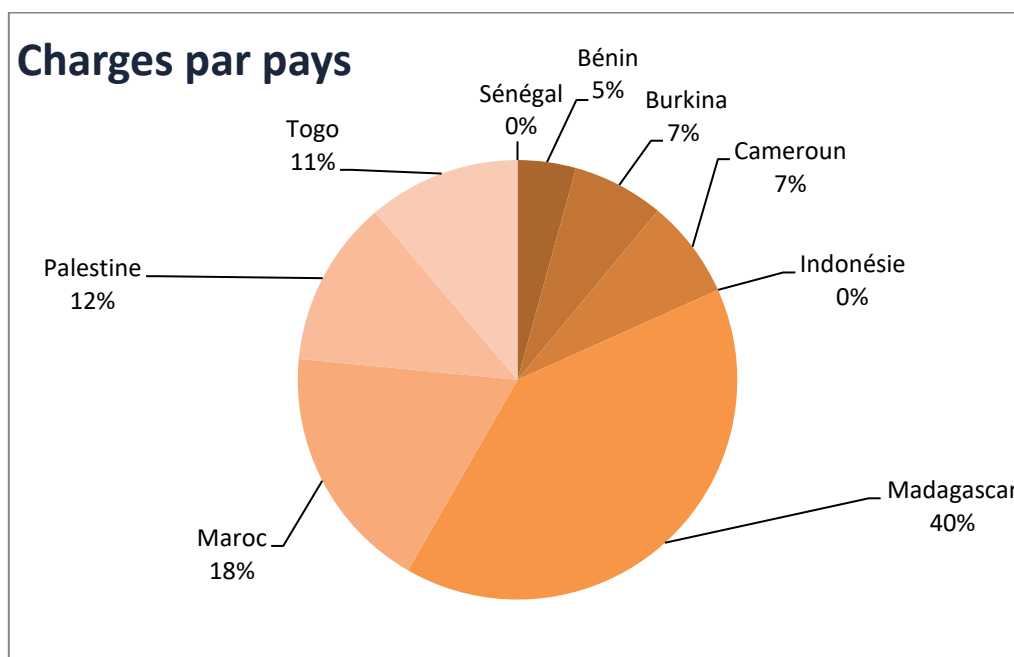
Graphe d'évolution des charges de 2013 à 2020



## REPARTITION PAR PAYS

Le tableau ci-dessous donne les charges et salaires affectés par pays d'intervention. Comme les autres années, Madagascar est le pays qui concentre le plus d'activités, 40% de nos fonds. Le Maroc est notre deuxième pays d'intervention cette année, avec les projets dans la Vallée de l'Argen. Le Sénégal est un nouveau pays pour nous avec deux projets en préparation. Le Burkina-Faso et le Cameroun ont chacun un projet d'eau en cours. Le Bénin accueille nos interventions dans le domaine de production-valorisation des insectes et d'agroforesterie.

Graphe de répartition des charges par pays



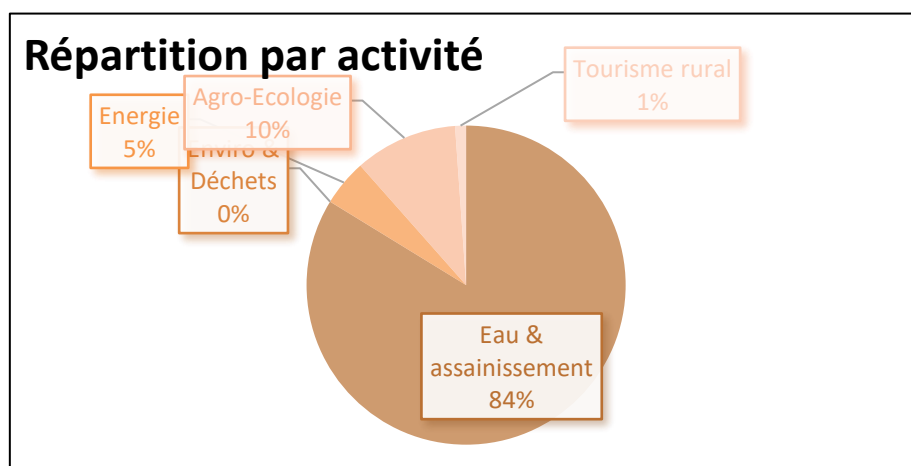
## REPARTITION PAR THEMATIQUE

L'eau potable et assainissement reste l'activité majeure de l'organisation en 2020 avec l'appui à la construction de systèmes d'eau potable à Madagascar, au Burkina Faso, Cameroun, au Maroc, au Sénégal et au Togo. Cette part devrait rester importante dans les années à venir, l'eau étant reconnue comme un domaine de compétences de l'association. L'énergie est le deuxième poste d'intervention et devrait augmenter en raison des engagements en cours dans la préparation de projets à Madagascar, mais aussi au Bénin et au Burkina Faso. L'agriculture progresse au Bénin, au Burkina Faso et en Palestine et une prochaine ouverture au Maroc en 2021. Le tourisme rural, présent sur un projet au Maroc, reste minoritaire.

Tableau de répartition des charges par secteur

Domaine	K. EUR
Eau et assainissement	1 021.0
Environnement et déchets	0.2
Energie	57.3
Agro-écologie	127.1
Tourisme rural	13.5

### Grphe de répartition des charges par secteur



## EXCEDENT DE GESTION

Notre excédent de gestion est de 90,2 K.EUR cette année, il sera versé aux fonds propres (réserves) de l'association qui se montent désormais à 221,1 K.EUR (130,9 K.EUR en 2019). Cet excédent est assez élevé par rapport aux années précédentes ; cela provient de l'encaissement des frais de structure de certains projets pluriannuels qui avaient fait l'objet de retenue sur les frais indirects (entre 2015 et 2018), en raison d'incertitude sur le versement des subventions liées à ces projets. Ces excédents de gestion nous permettent de consolider nos réserves. Ils représentent une sécurité pour le fonctionnement de l'association. Notre objectif étant d'avoir des réserves couvrant environ 10% de nos activités.

Tableau des excédents de 2013 à 2020

Année	Excédent	Fonds Propres
2013	24,2	27,2
2014	5,1	32,3
2015	1,4	33,7
2016	13,1	46,8
2017	22,0	68,8
2018	19,5	88,3
2019	42,5	130,9
<b>2020</b>	<b>90,2</b>	<b>221,1</b>

## ACTIF

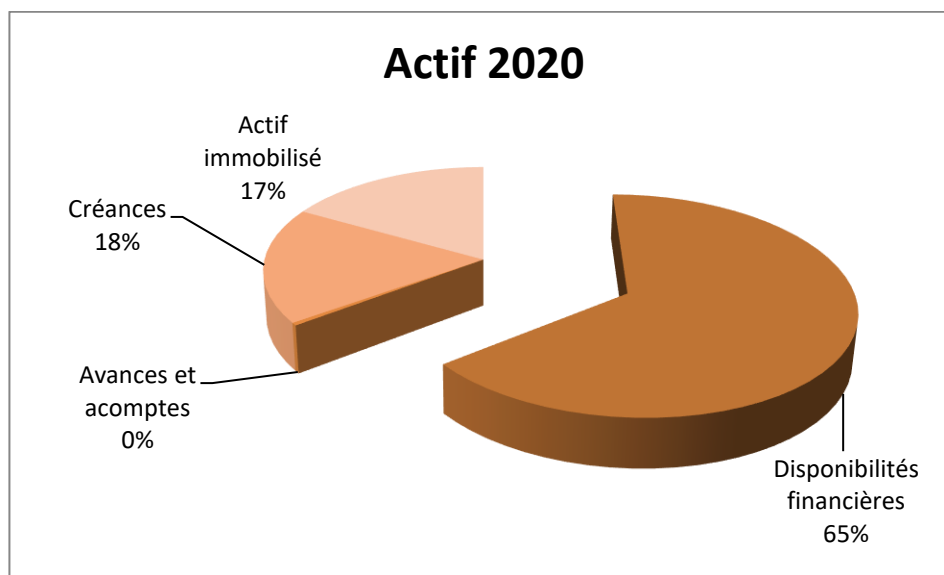
---

L'actif du bilan donne la situation patrimoniale de notre association, c'est-à-dire de ce qu'elle possède, doit et utilise pour fonctionner, soit en fin 2020, 745,3 K.EUR, ce qui quasiment identique à 2019. Une part importante de ces actifs concerne des liquidités, 482,9 K.EUR (chiffre strictement égal à 2019) devant servir à financer des projets dans les années qui viennent. D'autre part nous avons 122,8 K.EUR d'immobilisation financière qui sont des parts sociales du Crédit Coopératif.

Tableau de répartition de l'actif

Actif 2020	Montant en K. EUR
Disponibilités financières	482,9
Avances et acomptes	3,2
Créances	134,1
Actif immobilisé	125,2
<b>Total</b>	<b>745,4</b>

Graphe de répartition des actifs



## PASSIF

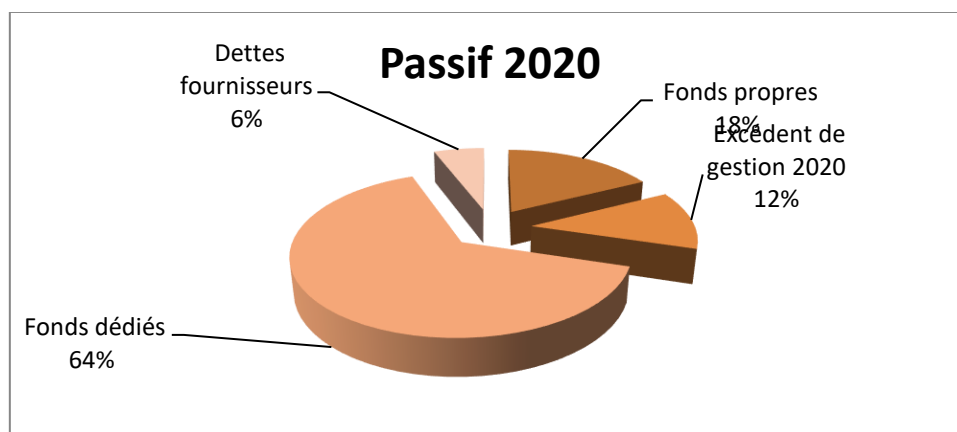
---

Notre passif se compose de nos fonds propres (incluant notre excédent de cette année), de nos engagements à réaliser en 2021 et nos dettes vis-à-vis de tiers. Notre passif a peu évolué par rapport à 2019, et traduit une gestion stable de l'association.

Tableau de répartition du passif

Passif 2020	Montant en K. EUR
Fonds propres	130,9
Excédent de gestion 2020	90,2
Fonds dédiés	480,8
Dettes fournisseurs	43,5
<b>Total</b>	<b>745,4</b>

Graphe de répartition du passif



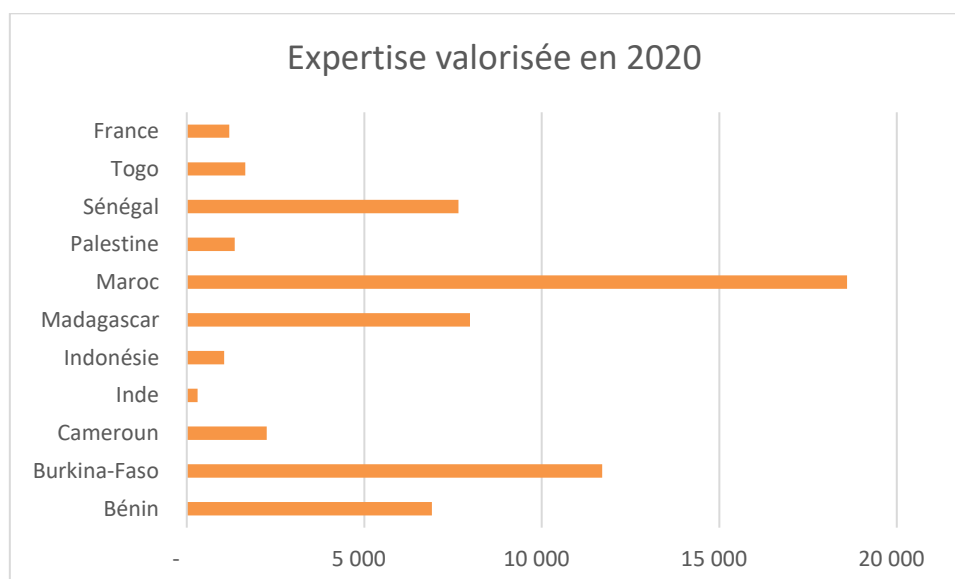
## VALORISATIONS D'EXPERTISE

Les valorisations correspondent aux interventions réalisées par les experts dans nos pays d'intervention, en bénévolat ou mécénat. Elles se montent à 60,6 K.EUR en 2020. En raison de la crise COVID, la grande majorité de ce support s'est faite par internet et en visioconférence. Le Togo, Maroc et Madagascar sont les premiers pays bénéficiant de cet apport d'expertise. A noter qu'en France aussi, nous recevons du soutien en mécénat, notamment dans le domaine comptable de la part de Bernard Maurand.

Tableau de répartition de l'expertise valorisée

Pays	Valorisation
Bénin	6 900
Burkina-Faso	11 700
Cameroun	2 250
Inde	300
Indonésie	1 050
Madagascar	7 980
Maroc	18 600
Palestine	1 350
Sénégal	7 650
Togo	1 650
France	1 200
<b>Total</b>	<b>60 630 €</b>

Graphe de répartition de l'expertise valorisée



# PARTENAIRES FINANCIERS ET DONATEURS

---

## Par pays d'intervention

### Bénin

- Entreprise Ecodis, écoproduit et commerce solidaire
- Fondation Audemars Piguet
- Fondation Indosuez
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Région Occitanie
- Rotary Club de Mennecy
- RSM Méditerranée (dans le cadre d'Economes-Solidaires)

### Burkina Faso

- Dons privés
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Grand Lyon, Eau du Grand Lyon
- Aix Marseille Provence (13)
- Syndicat des Eaux d'Ile de France

### Cameroun

- Aix Marseille Provence (13)
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Entreprise Delabie
- Grand Lyon, Eaux du Grand Lyon
- Fondation Suez
- Fonds Eau Aix Marseille Provence
- SIAEP d'Aigneville (80)
- SIEP de Picardie

### Indonésie

- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Fondation Suez
- Toulouse Métropole (31)

### Madagascar

- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Agglomération de Morlaix (29)
- Agglomération d'Auch (32)
- Entreprise COMECA
- Conseil Départemental du Finistère (29)
- Comité de Communes du Haut Pays Bigouden (29)
- Dons privés
- Fondation EDF
- Fondation Nexans
- Fondation Suez
- Fonds Synergie Solaire

- Quimper Bretagne Occidentale (QBO) (29)
- Région Bretagne
- Région Hauts de France
- Région Occitanie
- Service de Coopération de l’Ambassade de France à Madagascar
- Syndicat des Eaux d’Ile-de-France
- Syndicat Départemental de l’Energie des Côtes d’Armor
- WWF – World Wild Fund

#### Maroc

- Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse
- Commune de Marseillan (34)
- Commune de Saint Drézéry (34)
- Communauté d’Agglomérations du Bassin de Thau (34)
- Conseil Départemental de l’Hérault
- Direction pour l’Action Extérieure des Collectivités Territoriales Français
- Fondation SIWA-FGTO
- Montpellier Méditerranée Métropole (34)
- Sète Agglopoles Méditerranée (34)
- SIVOM de la Palus (34)
- Syndicat du Bas Languedoc (34)
- Syndicat des Eaux d’Ile-de-France
- Syndicat Garrigues Campagne (34)

#### Palestine

- Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse, AERMC
- Agence Française de Développement, AFD
- Commune de Les Mées (06)
- Région Occitanie
- Région Provence Alpes Côte d’Azur (PACA)
- Service de Coopération de l’Ambassade de France

#### Sénégal

- Agence de l’Eau Seine Normandie
- SIAEP d’Aigneville (80)
- Syndicat des Eaux d’Ile de France

#### Togo

- Agence de l’Eau RMC
- Fondation Heidelberg
- Grand Lyon
- Syndicat des Eaux d’Ile de France (SEDIF)

**Qu’ils soient tous ici remerciés !**

**L’équipe d’Experts-Solidaires**